

MOBILITÉ ERASMUS+ DU PERSONNEL

DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES

 Le Béal 2, Campus la Garde
 international@univ-tln.fr
 www.univ-tln.fr
 [@univtoulon.dri](https://www.instagram.com/univtoulon.dri)



 UNIVERSITÉ DE
TOULON

SOMMAIRE

- **La mobilité Erasmus+ du personnel en bref**
- **Les 33 pays Erasmus+**
- **Les types de mobilités Erasmus+**
- **STA : Mobilité d'enseignement**
- **STT : Mobilité de formation**
- **Les étapes de la mobilité**
- **Les montants**

La mobilité Erasmus+ du personnel en bref

Pour quoi ?

- Activité de mobilité à des fins **d'enseignement** et/ou de **formation** liée au développement professionnel
- Garantir des activités de mobilité de haute qualité dont les participants pourront retirer le plus de bénéfices possible

Pour qui ?

- **Tout** le personnel de l'UTLN (enseignant comme administratif, et les doctorants en **contrat doctoral**)
- La **sélection** des mobilités est **soumise à l'appréciation** de la DRI

Où ?

- Dans l'un des **33 pays du programme Erasmus+** ou l'un des **pays tiers non associés au programme partenaire de l'UTLN**

Quel financement ?

- Dans la **limite** du **budget** alloué par l'**Agence Erasmus+** sur l'Action Clé 1 - *Mobilité des individus à des fins d'apprentissage*

Les 33 pays Erasmus+

27 Etats membres de l'UE

Belgique, Bulgarie, Tchéquie, Danemark, Allemagne, Estonie, Irlande, Grèce, Espagne, France, Croatie, Italie, Chypre, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Hongrie, Malte, Pays-Bas, Autriche, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovénie, Slovaquie, Finlande, Suède

6 pays tiers associés au programme

Islande, Liechtenstein, Macédoine du Nord, Norvège, Serbie, Turquie

Pays tiers non associés au programme

Possibilité de mobilité au sein des deux universités partenaires : Royaume-Uni (Paisley) et Suisse (Neuchatel) à ce jour

Les types de mobilités Erasmus+

Etudiants

SMS

Mobilité étudiante d'études

Student Mobility for Studies

SMT

Mobilité étudiante de stage

Student Mobility for Traineeships

Personnel

STT

Mobilité de formation

Staff mobility for Training

STA

Mobilité d'enseignement

Staff mobility for Teaching Assignments

STA : Mobilité d'enseignement

Une période à l'étranger dans un établissement d'enseignement supérieur (EES) afin d'exercer des fonctions d'enseignement

L'organisation d'accueil doit être :

- un **EES partenaire Erasmus+** de l'UTLN

La période de mobilité physique doit durer :

- pays du programme = entre **2 et 60 jours consécutifs**, hors durée du voyage
- pays tiers non associé au programme = entre **5 et 60 jours consécutifs**, hors durée du voyage

Nombre d'heures d'enseignement minimum :

- séjour inférieur à une semaine = **8 heures par semaine**
- séjour supérieur à une semaine = nombre minimal d'**heures proportionnel** à la durée de cette semaine

Une mobilité d'enseignement peut être combinée à une mobilité de formation, l'ensemble étant considéré comme une période d'enseignement

STT : Mobilité de formation

Une période de formation à l'étranger qui présente un intérêt pour le travail quotidien du participant au sein de l'UTLN

L'organisation d'accueil doit être :

- un **EES partenaire Erasmus+** de l'UTLN
- **toute organisation publique ou privée** active sur le marché du travail ou dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la jeunesse, de la recherche et de l'innovation

La période de mobilité physique doit durer :

- entre **2 et 60 jours consécutifs**, hors durée du voyage
- entre **5 et 60 jours consécutifs**, hors durée du voyage si pays tiers non associé au programme

Possibilité de participer à une **Staff Week** (séminaire/formation proposé par des universités)



Les étapes de la mobilité

1

Un **rdv préalable** avec la DRI pour établir le projet de mobilité et sa pertinence

2

Après accord du N+1 **enregistrement sur la plateforme MoveON** pour la gestion de la mobilité par la DRI

3

Justificatifs à fournir à la DRI : Lettre d'invitation de l'organisme d'accueil + Ordre de mission approuvé par le N+1 + Contrat de mobilité Erasmus+ complété et signé + Attestation de participation à l'activité par l'organisme d'accueil + Justificatifs de transport + Rapport du participant envoyé par l'Agence Erasmus+ en fin de séjour

4

Bilan de la mobilité et **partage** d'expérience

Les montants : frais de séjour

Groupe	Pays concernés	Montants ≤ 14 jours	Montant du 15e au 60e jour (70% de ≤ 14 jours)
Groupe 1 Coût de la vie plus élevé	Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Islande, Irlande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Suède.	150€ / jour	105€ / jour
Groupe 2 Coût de la vie moyen	Chypre, Espagne, Estonie, Grèce, Lettonie, Malte, Portugal, Slovaquie, Slovénie, République Tchèque.	133€ / jour	93€ / jour
Groupe 3 Coût de la vie plus faible	Bulgarie, Croatie, Hongrie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, Serbie, Turquie.	116€ / jour	81€ / jour

L'allocation est **versée en une seule fois** à réception de l'attestation de présence complétée et signée par le participant et l'organisme d'accueil.

Les montants : frais de voyage



Distance parcourue	Moyen de transport standard	Moyen de transport éco-responsable
10 à 99 km	28€	56€
100 à 499 km	211€	285€
500 à 1999 km	309€	417€
2000 à 2999 km	395€	535€
3000 à 3999 km	580€	785€
4000 à 7999 km	1188€	1188€
8000 km ou plus	1735€	1735€

NB : la « distance parcourue » correspond à la distance séparant le **lieu de départ** (Université de Toulon) et le **lieu d'arrivée** (organisme d'accueil).
La distance est déterminée par le Calculateur de Distance de la Commission Européenne.
Le montant indiqué est un **montant unitaire** couvrant à la fois les trajets aller et retour.

Les montants : forfait inclusion

Afin de faciliter la mobilité des **publics ayant moins d'opportunités**, un complément financier peut-être attribué au participant s'il répond à l'un des critères d'inclusion, sur présentation des justificatifs

Critères d'inclusion :

- Situation de handicap ou Affection de Longue Durée (ALD)
- Habitants des zones de France Ruralités Revitalisation (FRR) ou Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV)
- Cas individuel pouvant relever de l'inclusion (attesté et justifié par une assistance sociale ou équivalent)

Montants :

- Mobilité de **5 à 14 jours** : **100€** additionnels
- Mobilité de **15 à 30 jours** : **150€** additionnels
- Mobilité de **30 à 60 jours** : **250€** additionnels

Priorités du programme Erasmus+



Environnement et lutte contre le changement climatique



Transformation numérique



Participation à la vie démocratique, valeurs communes et engagement civique



Inclusion et diversité

Coordinatrice Europe / Erasmus+

Dorine LICCIA

+33 (0)4 94 14 22 65 / dorine.liccia@univ-tln.fr

 **Le Béal 2, Campus la Garde**

 **international@univ-tln.fr**

 **www.univ-tln.fr**

 **[@univtoulon.dri](https://www.instagram.com/univtoulon.dri)**

